

Isoamyle éthanoate PUR

L-F-T-N

Attention



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 102 043
Nom commercial	: Isoamyle éthanoate PUR
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE	: R10 R66
-------------------	--------------

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)

Etiquetage

- Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement	: Attention
• Mention de danger	: H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
• Informations additionnelles sur les dangers	: EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
• Conseils de prudence	
- Généraux	: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention	: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
- Intervention	: P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 3

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 10 / 5 / 2007

Isoamyle éthanoate PUR

L-F-T-N

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Acétate d'isopentyle	: ... 98 %	123-92-2	204-662-3	607-130-00-2	----- R10 R66 ----- Flam. Liq. 3 (H226) STOT RE (EUH066)

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Prévention : Conserver à l'abri de la chaleur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conserver à l'écart de :

: Agents oxydants. Comburant.

Moyens d'extinction - Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse.

- Contre-indiqué

Risques particuliers

: Eau

: Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. En cas de feu, présence de fumées très dangereuses. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures techniques

: Evacuer et restreindre l'accès.

Précautions individuelles

: Ne pas respirer les vapeurs. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 3

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 10 / 5 / 2007

Isoamyle éthanoate PUR

L-F-T-N

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver à l'abri des sources d'ignition.
Conserver à l'écart de :
Agents oxydants.
Combustible.
Acides forts.
Bases fortes.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)
Lumière.

Stockage - à l'abri de

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Eviter toute exposition inutile.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
 - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
 - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
 - **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
 - **Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

Contrôle de l'exposition

- France

- : VLE :
[mg/m³] : 800
[ppm] : 150
- VME :
[mg/m³] : 530
[ppm] : 100

Isoamyle éthanoate PUR
L-F-T-N
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nom chimique	: Isoamyle acétate ; Isoamyle éthanoate ; Isopentyle acétate ; Isopentyle éthanoate ; acétate de 3-méthyl-1-butyle ; Ethanoate de 3-méthyl-1-butyle.
Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Fruité(e).
pH	: ~ 7
Poids moléculaire	: 130,19
Point de fusion [°C]	: - 78
T°d'ébullition initiale [°C]	: 142
Densité	: 0,87 (20°C)
Pression de vapeur [hPa]	: 5,3 (20°C)
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : 2 g/L Ethanol. (20 °C) : Soluble Ether. (20 °C) : Soluble
Point d'éclair [°C]	: 25
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 355-380
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1,1-1,3
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 7,5-8,2
Log P octanol / eau à 20°C	: 2,25

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Chaleur.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Bases fortes. Acides forts.
Réactions dangereuses	: Réagit violemment avec : Bases fortes. Acides forts. Oxydants forts.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Propriétés dangereuses	: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes. Inflammable. Danger de feu/explosion.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.
- Cutanée	: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Irritant pour la peau. Ce produit ou ses émissions peuvent dégraisser la peau, provoquer une dermatite de contact.
- Oculaire	: Modérément irritant pour les yeux.
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion.
- Autre	: Les symptômes d'une surexposition aux vapeurs comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle. L'inhalation peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, des faiblesses, une perte de la coordination et l'inconscience. Peut causer un choc circulatoire, des difficultés



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 3

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 10 / 5 / 2007

Isoamyle éthanoate PUR

L-F-T-N

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

respiratoires et des convulsions. L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires. Organes cible(s) : Système nerveux central.

D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 5000
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : > 5000

Toxicité chronique

- Autre : Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

Effets cancérogènes : N'est pas supposé toxique.

- Ames test : Les tests mutagéniques sont négatifs.

Toxicité vis-à-vis de la reproduction : N'est pas supposé toxique.

Narcotique : Une surexposition peut provoquer une narcose.

Autres informations toxicologiques : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 175.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques

: Eviter le rejet dans l'environnement.
Toxicité pour les bactéries : CE50 : 1020 mg/L/30mn
Toxicité pour les daphnies : Daphnia CE50 : 42 mg/L/48h.
Toxicité pour les poissons : Leuciscus idus CL50:36 mg/L.
Toxicité pour les algues : CI50 : 450 mg/L/72h.

DThO (gO₂/g)

: Aucune donnée disponible.

DCO

: Aucune donnée disponible.

DBO

: Aucune donnée disponible.

DBO 5 (gO₂/g)

: Aucune donnée disponible.

Persistante et dégradabilité

: Biodegradation lente.

Potentiel de bio-accumulation

: log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Biodégradation [%]

: 20-60 % / 28j (Test MITI)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 3

Date : 8 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 10 / 5 / 2007

Isoamyle éthanoate PUR

L-F-T-N

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| - Proper shipping name | : UN1104 ACÉTATES D'AMYLE, 3, III |
| - No ONU | : 1104 |
| - I.D. n° : | : 30 |
| Transport terrestre | |
| - ADR/RID | : Class : 3
Group : III |
| Transport par mer | |
| - Code IMO-IMDG | : UN 1104 Acétates d'amyle. |
| - Classe | : 3 |
| - Groupe d'emballage | : III |
| Transport aérien | |
| - ICAO/IATA | : UN 1104 Amyl acetates |
| - IATA - Classe ou division | : 3 |
| Groupe d'emballage IATA | : III |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R10 : Inflammable.
R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59